
Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RAPPORT D'ACTIVITÉ
ÉDITION 2022

L’édito du Président

Les élections anticipées à La-Roche-sur-Foron en juin 2022 ont conduit à la mise en place d’un nouvel éxecutif à la Communauté de Communes du Pays Rochois le 5 juillet 2022.

La période estivale a été pour nous l’occasion de travailler main dans la main et de coordonner nos efforts autour de **12 politiques publiques essentielles**. C’est dans cet esprit de collaboration que nous avons pris la décision de bâtir un projet de mandat, qui va guider nos actions jusqu’à l’horizon 2026.

L’année 2022 représente ainsi une période de transition, reliant les engagements déjà pris aux nouvelles ambitions. Notre regard est résolument tourné vers l’avenir, vers une politique ambitieuse et porteuse d’espoir, entièrement dédiée au bien-être de nos habitants.

Ce projet de mandat met en avant **le service aux usagers**. Qu’il s’agisse de compétences ou de missions diverses, notre collectivité se place au cœur de l’action, guidée par deux constantes : la transition et la solidarité. En déployant ces valeurs avec sagesse, nous veillerons à préserver l’équilibre financier de notre territoire, gage de sa prospérité à long terme.

À travers ce rapport d’activité, nous souhaitons vous faire partager nos avancées, nos défis et nos réussites. C’est avec une immense fierté que nous vous présentons le fruit de nos efforts, l’aboutissement d’une année charnière.

Merci pour votre confiance, pour votre soutien, et pour votre engagement en faveur du Pays Rochois.

David RATSIMBA
Président de la Communauté de Communes du Pays Rochois



Rapport d’activités 2022 de la Communauté de Communes du Pays Rochois

Rédaction et montage : Services de la CCPR

Impression : Uberti-Jourdan
Tirage : 40 exemplaires

Photos : © Gilles Bertrand (sauf mention contraire), Adobe Stock, Freepik, Unspash

Communauté de Communes du Pays Rochois
Maison de Pays
1 Place Andrevetan
74800 La Roche-sur Foron

www.ccpaysrochois.fr

Sommaire

1 - PRÉSENTATION 4
- La Communauté de Communes du Pays Rochois 4
- Les 9 communes 5
- La gouvernance 6
- Vos élus 8

2- AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE 10
- Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) 11
- L'habitat 11
- L'urbanisme 12
- L'économie 12

3 - PRÉVENTION & GESTION DES DÉCHETS 13
- Réduire nos déchets 13
- Nos déchets en chiffres 14
- Nos principaux projets 15

4 - EAU & ASSAINISSEMENT 16
- Le parcours de notre eau 16
- L'assainissement 17
- La préservation de la ressource 18

5 - ENFANCE 19
- Le secteur périscolaire 19
- L'accueil périscolaire 20
- Le centre de loisirs 20

6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE 21
- Les ressources humaines 21
- Les finances 23
- La communication 24
- La politique contractuelle 24

7 - AGRICULTURE 25
- Le Projet Alimentaire Territorial 25
- La ferme de Corbattaz 25

8 - TRANSITION 26
- La rénovation énérgétique 26
- La trame noire 26

9 - BÂTIMENTS 27
- Quelques chiffres 27
- Les travaux et projets principaux 29

10- MOBILITÉS 30
- Le Pôle d'Échange Multimodal 30
- La mobilité et les transports 31

11 - SPORTS 32
- Des activités 4 saisons 32
- Un appui aux associations 33

1

PRÉSENTATION

- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS
- LES NEUF COMMUNES
- LA GOUVERNANCE
- VOS ÉLUS



La Communauté de Communes du Pays Rochois

Date de création : 2000

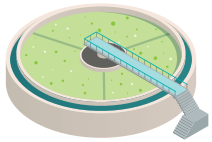
Créée le 1er janvier 2000, la Communauté de Communes du Pays Rochois est présente au quotidien dans la vie des habitants du territoire. L'intercommunalité assure ainsi plusieurs **missions d'intérêt général.**

QUELQUES COMPÉTENCES

EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



DÉCHETS



ÉCONOMIE



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



MATERNELLES



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Environ
29 000
Habitants en 2022

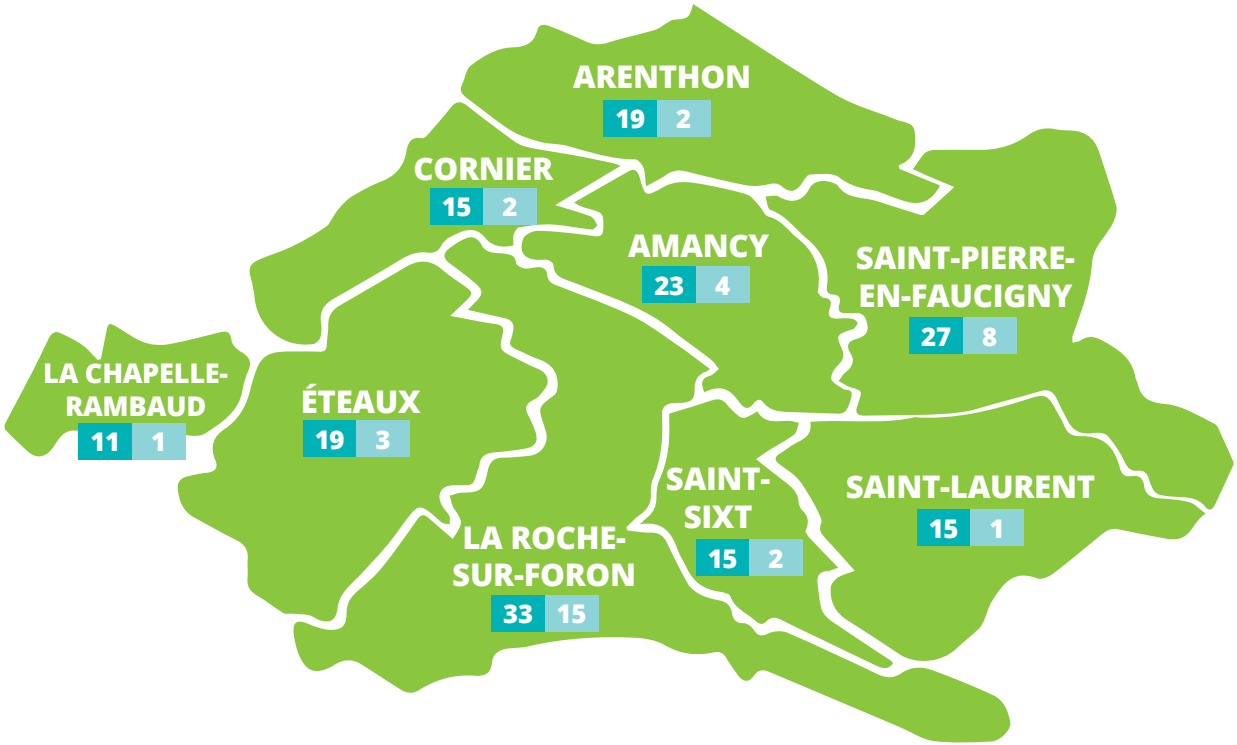
Une superficie de
93,9 km²

82,1%
C'est le taux d'activité moyen

Environ
300
Naissances en 2022

Les neuf communes

élus municipaux | **élus communautaires**



Saint Pierre EN FAUCIGNY Au carrefour de la ville et de la nature

Amancy AU CŒUR DU PAYS ROCHOIS

PORTE D'ENTREE DU PAYS ROCHOIS ETEAUX

Arenthon Haute-Savoie

la roche sur foron CITÉ MÉDIÉVALE AU CŒUR DES ALPES

SAINT-SIXT

CORNIER

Saint - Laurent

LA CHAPELLE RAMBAUD

La gouvernance

10
Conseils communautaires

236
Délibérations

40
Réunions de bureau

Conseil Communautaire

La Communauté de Communes du Pays Rochois est administrée par le Conseil Communautaire, composé de 38 élus. Les conseillers communautaires élisent un Président et des vice-présidents.

Qui ? 38 conseillers communautaires

Fréquence ? Conseils mensuels, dans une des communes-membres, en alternant.

Comment ? Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des missions qui lui ont été transférées. Il est composé de représentants de chaque commune, appelés conseillers communautaires. Les personnes sont élues dans leur commune respective.

Bureau Communautaire

Le Président, les vice-présidents, les conseillers délégués et les Maires de chacune des 9 communes du Pays Rochois, font partie du Bureau Communautaire, dont le rôle est d'orienter au quotidien la politique de la collectivité.

Qui ? 15 membres, (cf page 8)

Fréquence ? Le Bureau se réunit toutes les semaines à la Maison de Pays à La Roche-sur-Foron.

Comment ? Le Bureau élabore la politique de la Communauté de Communes. Il étudie les grands projets et dossiers, prépare en lien avec les commissions les délibérations qui seront étudiées par le Conseil Communautaire.

Qu'est-ce qu'une délibération ?

C'est un acte réglementaire, c'est-à-dire une décision administrative prise par les élus sur un thème donné, en délibérant lors du conseil communautaire. Elles sont exécutoires, envoyées au contrôle de légalité, et figurent dans les registres des actes administratifs.

Depuis juillet, la CCPR compte 12 commissions

- Économie, pôle d'échanges multimodal, petites villes de demain, tourisme, politiques contractuelles
- Finances, RH, communication, évaluation des politiques publiques
- Prévention et gestion des déchets, assainissement, eaux pluviales, environnement
- Agriculture, Programme Alimentaire Territorial et ruralité
- Enfance et scolaire
- Aménagement et habitat
- Ressource et distribution en eau potable
- Mobilités et transports
- Environnement et transition durable
- Sport et culture
- Patrimoine immobilier bâti et non-bâti
- Solidarités



Vos élus

La Communauté de Communes du Pays Rochois est administrée par le conseil communautaire, composé de 38 élus du territoire.

Le Président, les vice-présidents, les conseillers délégués et les Maires de chacune des 9 communes du Pays Rochois, font partie du Bureau des Maires dont le rôle est d'orienter au quotidien la politique de la collectivité.

Membres du bureau



David RATSIMBA
Président de la CCPR
Maire d'Éteaux



Claude THABUIS
1er Vice-Président
2e adjoint de la Roche-sur-Foron



Valérie BOUVIER
2e Vice-Présidente
1ère adjointe de Saint-Pierre-en-Faucigny



Dominique DOLDO
3e Vice-Président
Maire d'Amancy



Chantal COUDURIER
4e Vice-Présidente
Maire d'Arenthon



Pierrick DUCIMETIERE
Conseiller délégué
Maire de la Roche-sur-Foron



Boris AVOUAC
5e Vice-Président
Maire de Saint-Laurent



Isabelle MOURER
6e Vice-Présidente
1ère adjointe de Saint-Sixt



Stéphanie CONTAT
Conseillère déléguée
Conseillère municipale de Saint-Pierre-en-Faucigny



Bernard Gaillard
Conseiller délégué
1er adjoint d'Éteaux



Michel ROUX
7e Vice-Président
Maire de Cornier



Christelle ITNAC
8e Vice-Présidente
Conseillère municipale de la Roche-sur-Foron



Matthieu BACH
Conseiller délégué
Maire de La Chapelle-Rambaud



Marin GAILLARD
Maire de Saint-Pierre-en-Faucigny



Jean-Claude HARMAND
Maire de Saint-Sixt



Eric BRAND
1er adjoint d'Amancy



Sonia PAUZE
Conseillère municipale d'Amancy



Nelly RAMUS
Conseillère municipale d'Amancy



Philippe COURTIN
3e adjoint d'Arenthon



Franca VIVIAND
2e adjointe de Cornier



Maryse GENTILLE
Conseillère municipale déléguée d'Éteaux



Isabelle BELIN REGARD
Conseillère municipale déléguée de la Roche-sur-Foron



Thierry BETHAZ
4e adjoint de la Roche-sur-Foron



Sandrine BUISSON
1ere adjointe de la Roche-sur-Foron



Benoit CHAMBOURDON
Conseiller municipal de la Roche-sur-Foron



Catherine COLLOMB
Conseillère municipale déléguée de la Roche-sur-Foron



Patrice CONTAT
Conseiller municipal de la Roche-sur-Foron



Sebastien COTTET
Conseiller municipal délégué de la Roche-sur-Foron



Marie FISCHER
Conseillère municipale de la Roche-sur-Foron



Saïda HADDOUR
5e adjointe de la Roche-sur-Foron



Marc LOCATELLI
6e adjoint de la Roche-sur-Foron



Théo LOMBARD
8e adjoint de la Roche-sur-Foron



Nicole RANNARD
Conseillère municipale de la Roche-sur-Foron



Daniel BUFFLIER
2e adjoint de Saint-Pierre-en-Faucigny



Dominique CORNET
Conseillère municipale de Saint-Pierre-en-Faucigny



Guy DUJOURD'HUI
5e adjoint de Saint-Pierre-en-Faucigny



Eddi ETIENNE
4e adjoint de Saint-Pierre-en-Faucigny



Laurence PARROT
3e adjointe de Saint-Pierre-en-Faucigny

2

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
- L'HABITAT
- L'URBANISME
- L'ÉCONOMIE



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

En 2022, la CCPR a finalisé et approuvé le bilan intermédiaire de son Schéma de Cohérence Territoriale.

Cette démarche a consisté à apprécier les dynamiques du territoire au regard des ambitions et objectifs initiaux que s'était donnée la Communauté de Communes du Pays Rochois à la date de l'approbation du SCoT (2014), et à évaluer parmi ces derniers, ceux qui ont été atteints complètement, partiellement ou non.

Sur les 43 objectifs du SCoT, 19 sont d'ores et déjà atteints ou sur le point de l'être, 19 sont partiellement atteints et 1 est en suspens. Aucune tendance contraire ou non-conforme aux objectifs du SCoT initial n'a été relevée. Au regard du bilan réalisé, les élus ont décidé de maintenir le SCoT en vigueur. En parallèle, ce bilan a permis de s'interroger sur les limites du périmètre actuel du SCoT et sur l'opportunité de faire évoluer ledit périmètre pour inscrire le Pays Rochois dans un SCoT élargi, disposant d'une échelle territoriale plus pertinente au regard des futurs enjeux d'aménagement du territoire.

QUELQUES EXEMPLES D'OBJECTIFS DU SCOT :

Thème	Objectif	Bilan
L'organisation d'un développement durable du territoire	Mettre en oeuvre un développement urbain maîtrisé	✅
	Préserver la dynamique écologique	✅
	Préserver et mettre en valeur le paysage	!
	Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti	✅
La mise en oeuvre d'une gestion durable des ressources et rejets	Protéger et valoriser la ressource en eau	✅
	Développer une politique énergétique durable	✅
	Réduire la pollution lumineuse	✅
	Préserver et requalifier la valeur agronomique et biologique des sols	!
	Maîtriser la production et optimiser la gestion des déchets	✅

✅ Objectif atteint ! Objectif atteint partiellement

L'habitat

TRAVAIL PRÉPARATOIRE AU RENOUVELLEMENT 2023 - 2028 DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Travail préparatoire :

Après un travail nourri par les élus communautaires, accompagnés par un cabinet d'étude sur l'année 2021 et début 2022, le PLH (Programme Local de l'Habitat) est rentré dans une phase administrative (consultation et avis) :

- Arrêt du projet par le conseil communautaire en mars 2022
- Avis des communes
- Nouvel arrêt du projet par le conseil communautaire en juin 2022
- Présentation au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) en septembre 2022
- Avis de l'État et du CRHH en octobre / novembre 2022 (quelques observations et remarques pour des demandes de modifications sur les volumes de production, leur localisation et la typologie des logements proposés)

3 933 380 €
De budget pour 6 ans

12
Actions prévues

Des exemples d'actions :

Une pré-étude pour l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

La démarche de lancement d'une pré-étude est inscrite dans l'action n°3 du projet de PLH 2023-2028. Un cabinet d'étude a été retenu pour accompagner la CCPR dans cette démarche pour une réalisation de la pré-étude en 2023.

Une aide à la pierre pour les logements sociaux

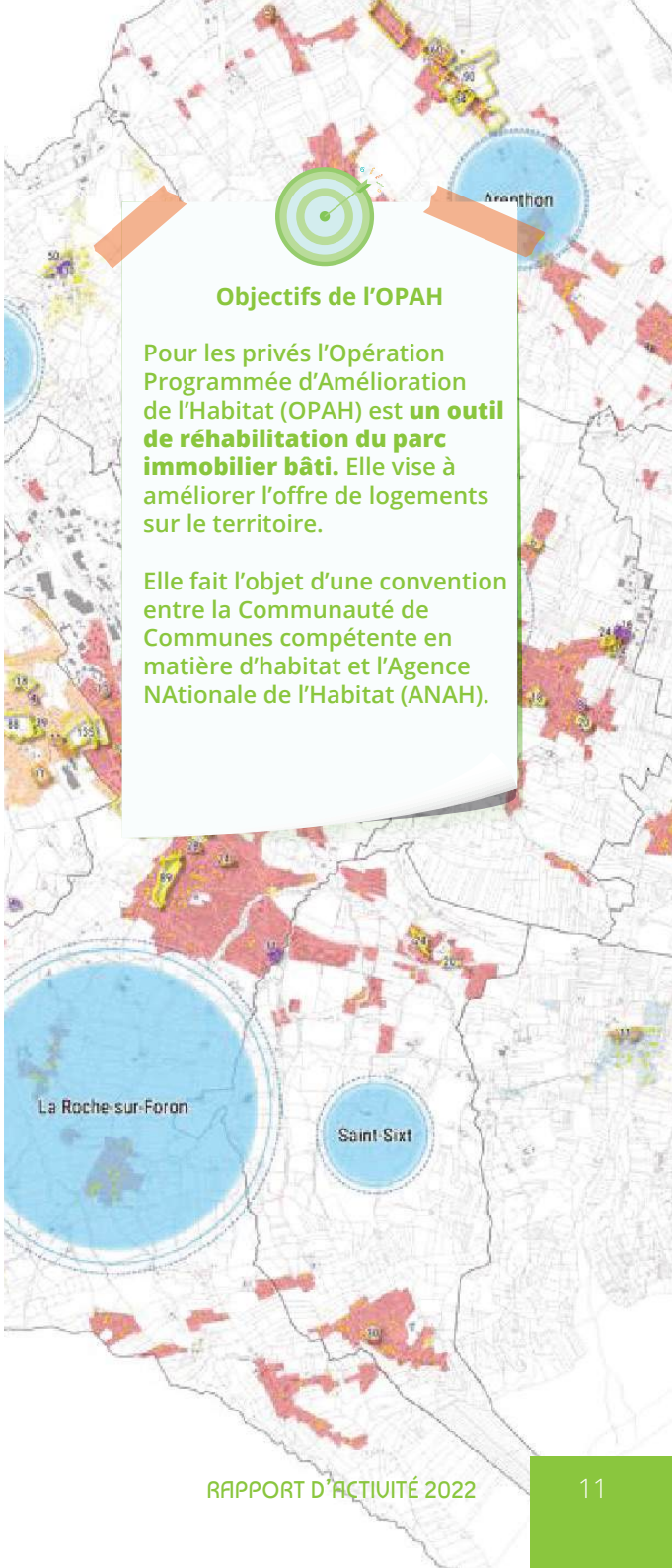
La CCPR continue d'octroyer des aides à la pierre pour la construction de logements sociaux au sein de son territoire. En 2022, ce sont 3 dossiers de construction qui ont pu bénéficier d'une aide d'environ 140 000 euros pour la mise sur le marché de 41 logements sociaux.

17
Logements financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI)

24
Logements financés par le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS)

Le contrat de relance du logement

Une convention sur le contrat de relance d'aide à la pierre pour le logement a été signé pour 2 communes du territoire (La Roche-sur-Foron et Saint-Pierre-en-Faucigny), avec un objectif de construction de 222 logements répondant à des critères de densité.



Objectifs de l'OPAH

Pour les privés l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est **un outil de réhabilitation du parc immobilier bâti.** Elle vise à améliorer l'offre de logements sur le territoire.

Elle fait l'objet d'une convention entre la Communauté de Communes compétente en matière d'habitat et l'Agence NAtionale de l'Habitat (ANAH).

L'urbanisme

LE SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Le service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme pour 8 des 9 communes de la CCPR, La Roche-sur-Foron ayant son propre service ADS. En 2022, 540 dossiers ont été traités dont :

159 Permis de construire (PC)

11 Permis d'aménager (PA)

176 Déclarations préalables (DP)

185 Certificats d'urbanisme (CU)

1 Autorisation de travaux au titre des établissements recevant du public

2 Prorogations

6 Abrogations

L'économie

LA CRÉATION DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION DES COMMERÇANTS

La Communauté de Communes du Pays Rochois a porté un projet de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable sur l'avenue Jean-Jaurès à La-Roche-sur-Foron.

En parallèle, la CCPR a souhaité mettre en place une procédure d'accompagnement pour l'indemnisation éventuelle des préjudices subis par les commerçants.
Par cette démarche volontaire, la Communauté de Communes souhaite renforcer son soutien au tissu commercial local.

ACCOMPAGNEMENT À L'INCUBATEUR ID-CUBE

La CCPR a poursuivi son soutien financier auprès de l'incubateur d'entreprises animé et coordonné par Innovales en tant que Pôle Territorial de Coopération Économique.



3

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

- RÉDUIRE NOS DÉCHETS
- NOS DÉCHETS EN CHIFFRES
- NOS PRINCIPAUX PROJETS



Réduire nos déchets

NOUS POURSUIVONS NOS ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Janvier

GRATUITÉ



du matériel de COMPOSTAGE

28 juin



Convention signée avec **ReparCoop,** pour la récupération en déchèterie de déchets d'équipements électriques et électroniques destinés à une seconde vie.

Octobre



Service gratuit
de broyage de branches
à domicile
en octobre et novembre

Novembre

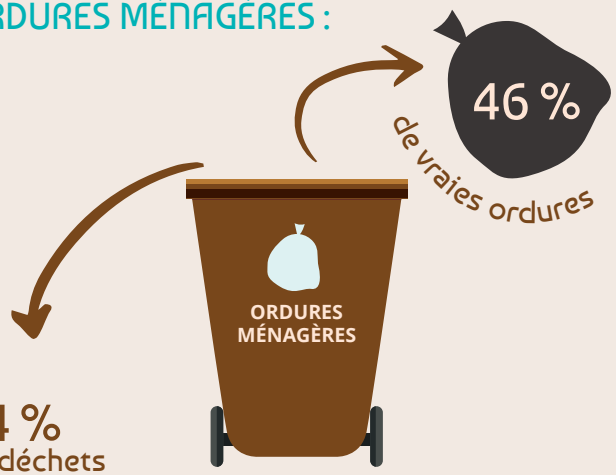
COUCHES LAVABLES



formation et prêt de kits PENDANT 3 SEMAINES

Nos déchets en chiffres

LA COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES :



54 % de déchets valorisables

DONT :

- **32,1 %** compostables soit 71,7 kg/
- **2,7 %** de verre soit 5,9 kg/
- **10,1 %** de papier, cartonnette soit 22,6 kg/
- **2,2 %** autres soit 4,9 kg/
- **7 %** de plastique, aluminium soit 15,52 kg/

LA QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUITS PAR LES HABITANTS DU TERRITOIRE :



- **Déchèterie** : 7 429 tonnes soit 250 kg/
- **Cartons professionnels** : 144 tonnes soit 4,9 kg/
- **Textiles** : 105 tonnes soit 3,5 kg/
- **Ordures Ménagères Résiduelles** : 6 603 tonnes soit 223 kg/
- **Tri** (verre, papier, cartonnette, plastique, aluminium, ...) : 2 080 tonnes soit 70 kg/

54 %
du contenu des poubelles devrait être trié

267
composteurs distribués

304 JOURS
d'ouverture de la déchèterie

7
aires de compostage partagé mises en place

21
lombricomposteurs distribués

350
passages de véhicules en déchèterie, par jour en moyenne

Nos principaux projets

LANCEMENT DE ZEST !

Nous avons lancé Zest, le label engagé pour la qualité de l'air, dans le cadre des Assises Européennes de la Transition Energétique à Genève en juin 2022.

Zest rassemble les entreprises et collectivités autour d'une action concrète : apporter des déchets liquides en circuit court qui seront valorisés en biocarburant vert (BioGNV) à la station d'épuration du Pays Rochois, à Arenthon. Plusieurs collectivités se sont d'ores et déjà engagées dans la démarche : les Communautés de Communes Arve et Salève, Vallée de Chamonix Mont-Blanc, l'ENILV et les entreprises Dechamboux, Prabel et Lezsaisons.



LES PROJETS EN COURS :



De juin à septembre, un appel à projets pour aider au déploiement d'outils de gestion de proximité des biodéchets.



Le lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en juin pour l'ouverture d'une seconde déchèterie sur le territoire et pour l'optimisation de l'existante.



Un travail en collaboration avec le syndicat de traitement des déchets du territoire, le SIVALOR, pour la mise en place dès 2023 de la simplification du geste de tri. Dans le même but, le SIVALOR construit un nouveau centre de tri à Chêne-en-Semine pour répondre aux nouveaux besoins.



Le lancement d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une recyclerie sur le territoire.



4

EAU & ASSAINISSEMENT

- LE PARCOURS DE NOTRE EAU
- L'ASSAINISSEMENT
- LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE



Le parcours de notre eau

13 445
Usagers du service de l'eau

91 %
C'est le rendement du réseau d'eau potable

288 km
De réseau d'adduction d'eau potable

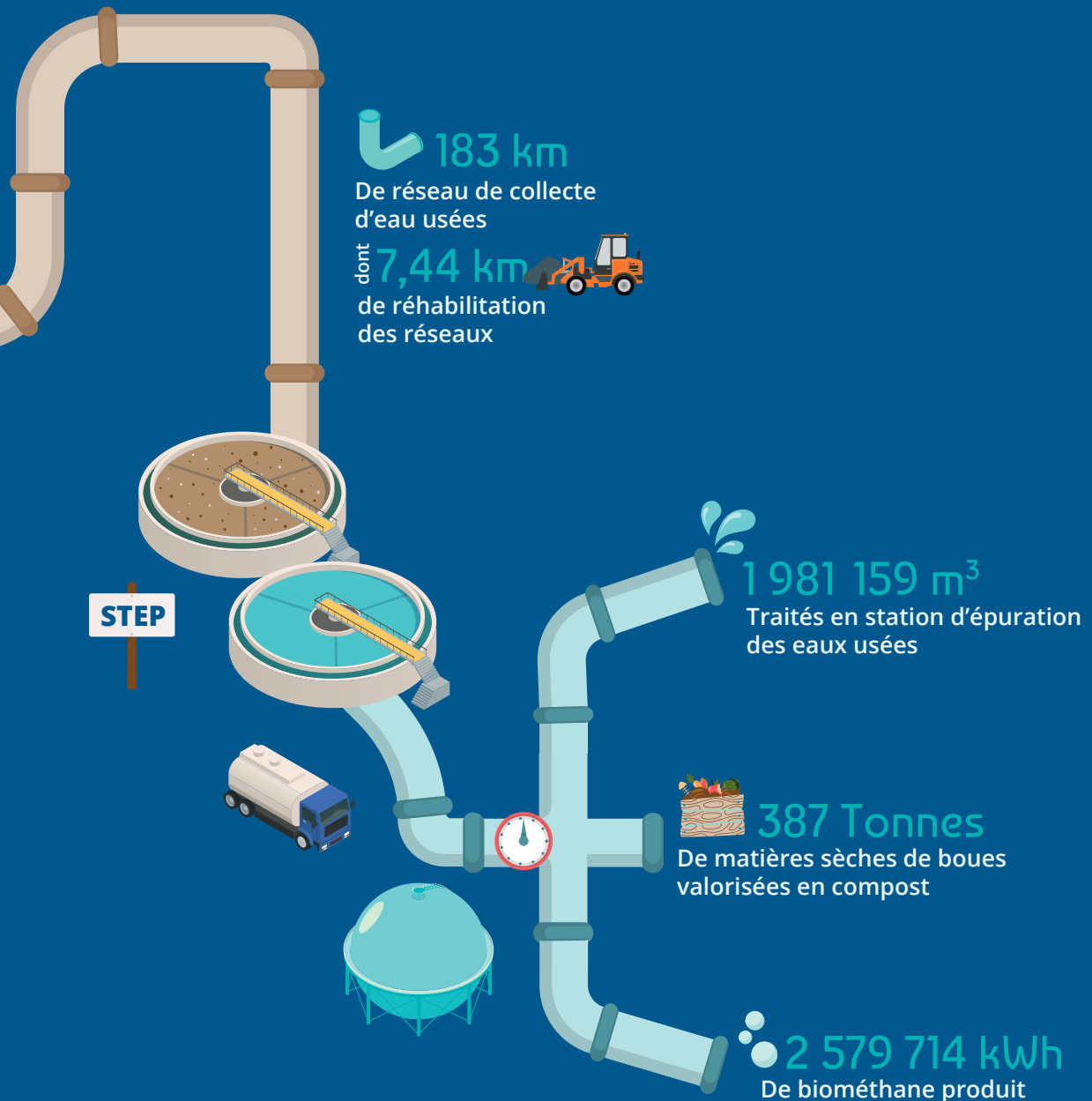
dont 4,63 km
de renouvellement de canalisations

1 932 183 m³
De volume d'eau potable mis en distribution

L'assainissement

La CCPR est toujours active dans la maîtrise et la diminution de son impact sur l'environnement en faisant évoluer ses pratiques pour s'inscrire dans une économie circulaire. Les déchets deviennent une ressource, et nous adoptons une gestion plus vertueuse et responsable de sa consommation d'énergie et de son origine avec :

- La **valorisation des boues en compost,** qui est utilisé dans l'amendement des terres agricoles
- La **production de biométhane** et sa réinjection dans le réseau de gaz du territoire
- L'installation d'une **pompe à chaleur** permettant d'utiliser les calories de l'eau traitée dans le cadre de la production de biométhane
- La **limitation de la consommation d'énergie de la station d'épuration** (STEP) grâce à l'installation d'équipements moins énergivores



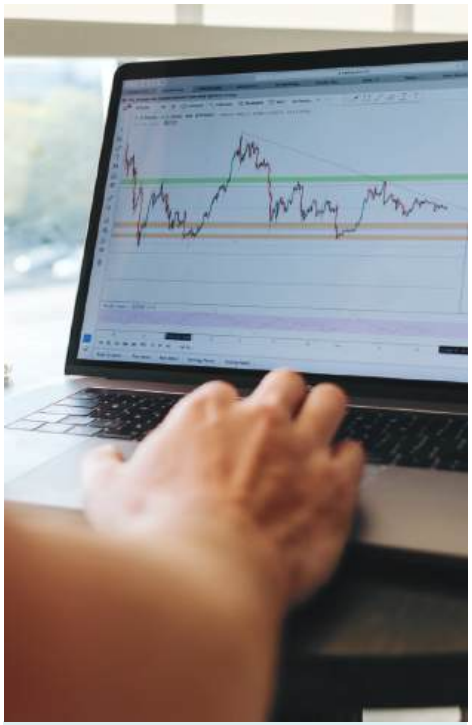
1539 abonnés bénéficient de 1472 installations d'assainissement individuel (plusieurs logements possibles sur une installation).

La préservation de la ressource

Préserver l'eau demande des actions concrètes, que nous mettons en place sous différents aspects :

Par un suivi de l'évolution de la ressource dans le temps (au niveau de la nappe du cône de déjection du Borne et des captages).

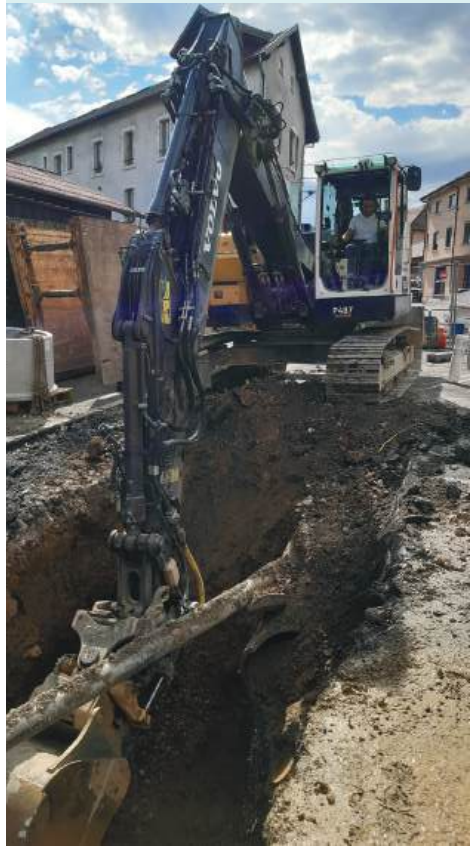




En initiant la démarche de diagnostic permanent des réseaux d'eaux usées (EU) permettant de cibler rapidement les interventions d'exploitation et de prioriser les tronçons nécessitant des investissements.

En faisant les travaux permettant l'élimination des eaux de drainage d'eaux claires dans les réseaux EU, pour que celles-ci retournent dans le milieu. Les réseaux réhabilités :

- **La Roche-sur-Foron :** rues Ingénieur Sansoube et Jean-Jaurès
- **Saint-Pierre-en-Faucigny :** rues de Bajolet, Chalamine et de la Duraz





En baissant la pression dans les réseaux d'eau et en diminuant les prélèvements dans la ressource par le renouvellement des canalisations d'alimentation en eau potable fuyardes et/ou trop anciennes :

- **Saint-Pierre-en-Faucigny** : rue de la Serthaz
- **Arenthon** : route de Lanovaz
- **Eteaux :** routes de Collonges et de Cruseilles
- **La Roche-sur-Foron** : avenue Jean Jaurès

5

ENFANCE

- LE SECTEUR SCOLAIRE
- L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
- LE CENTRE DE LOISIRS



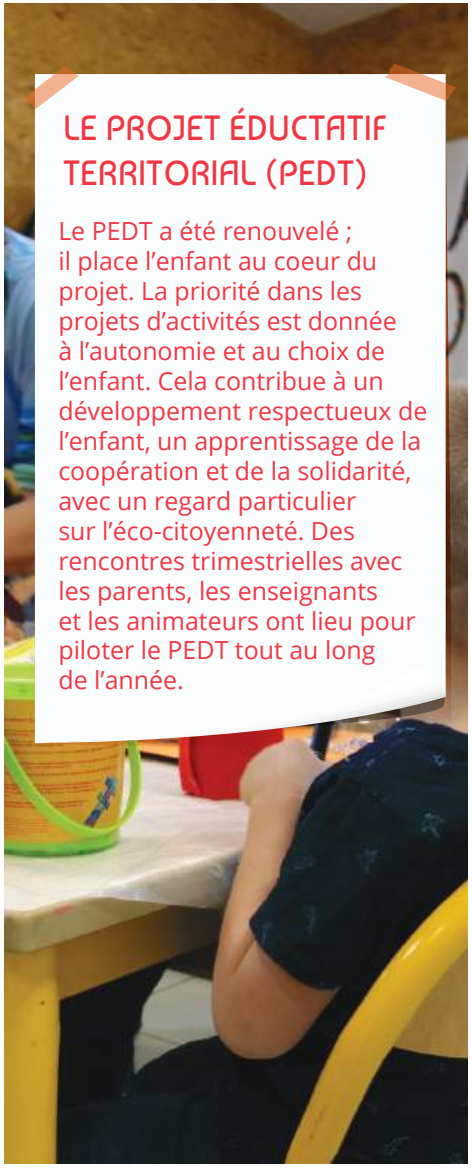
Le secteur scolaire

8 **Ecoles maternelles**
gérées par la CCPR
qui les équipe,
les entretient
et les améliore

36 **Classes** pour accueillir
environ **1000**
enfants de maternelle

35 **ATSEM**
en soutien aux enseignants
pour prendre en charge les
enfants dans leur quotidien
et compléter l'encadrement

5 **Restaurants scolaires**
gérés par la CCPR et
2 par la commune de
Saint-Pierre-en-Faucigny



LE PROJET ÉDUCTATIF TERRITORIAL (PEDT)

Le PEDT a été renouvelé ;
il place l'enfant au coeur du
projet. La priorité dans les
projets d'activités est donnée
à l'autonomie et au choix de
l'enfant. Cela contribue à un
développement respectueux de
l'enfant, un apprentissage de la
coopération et de la solidarité,
avec un regard particulier
sur l'éco-citoyenneté. Des
rencontres trimestrielles avec
les parents, les enseignants
et les animateurs ont lieu pour
piloter le PEDT tout au long
de l'année.



L'accueil périscolaire

8 équipes d'animation,
27 animateurs qui accueillent
700 enfants de maternelle
le matin, le midi et le soir des jours d'école pour
208 000 h
de présence

Des projets pédagogiques et d'animation coordonnés par les 3 responsables multi-sites.



Le centre de loisirs

180 Enfants de 3 à 12 ans
accueillis tous les mercredis au Centre de Loisirs de Montisel

670 Enfants de 3 à 12 ans
accueillis pendant toutes les vacances scolaires au Centre de Loisirs de Montisel pour 58 000 heures de présence (sauf vacances de Noël).

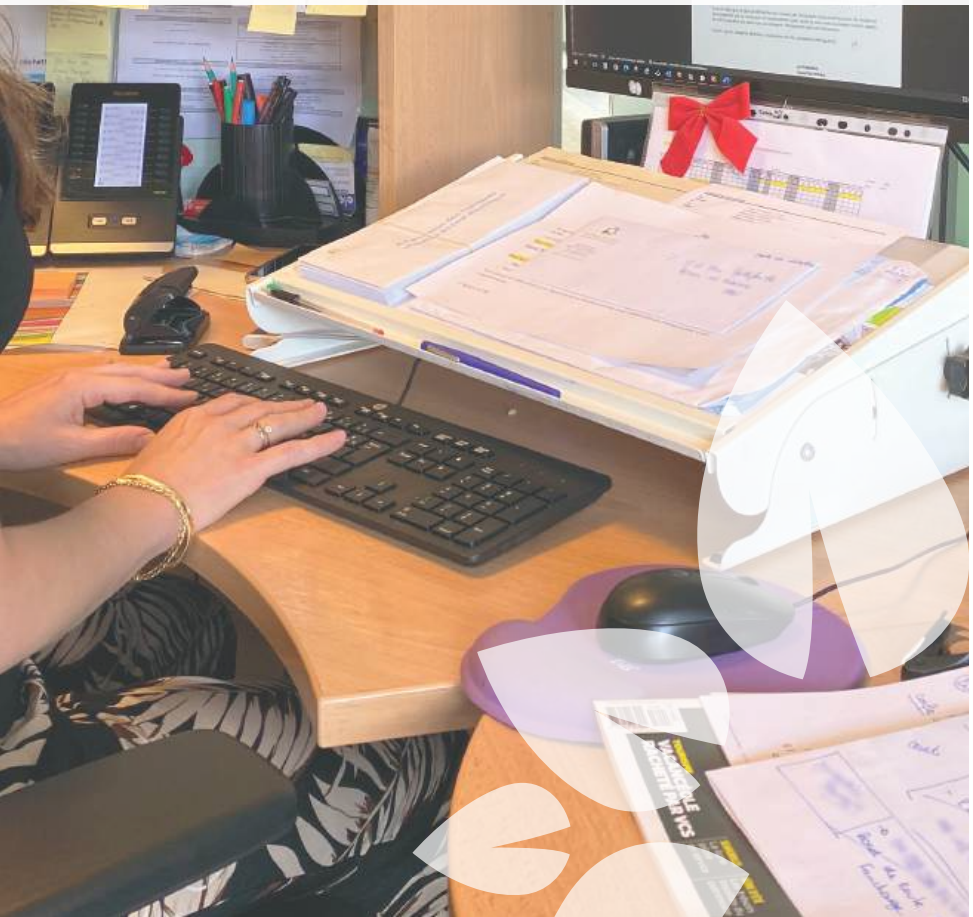




6

ADMINISTRATION

- LES RESSOURCES HUMAINES
- LES FINANCES
- LA POLITIQUE CONTRACTUELLE
- LA COMMUNICATION



Les ressources humaines

LES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022



139 Agents

Répartition de l'effectif Hommes/Femmes



32 % D'hommes

68 % De femmes

Répartition des effectifs par statut

Titulaires 74 %

Contractuels 25 %

Apprentis 1 %

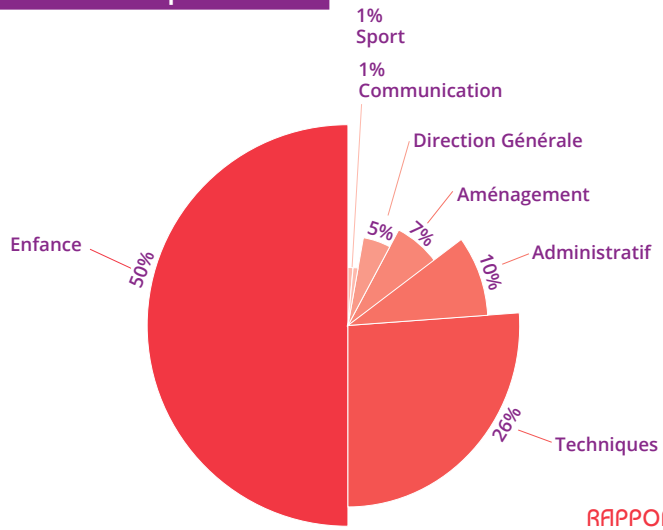
Répartition des agents par catégorie

8 % CATÉGORIE A

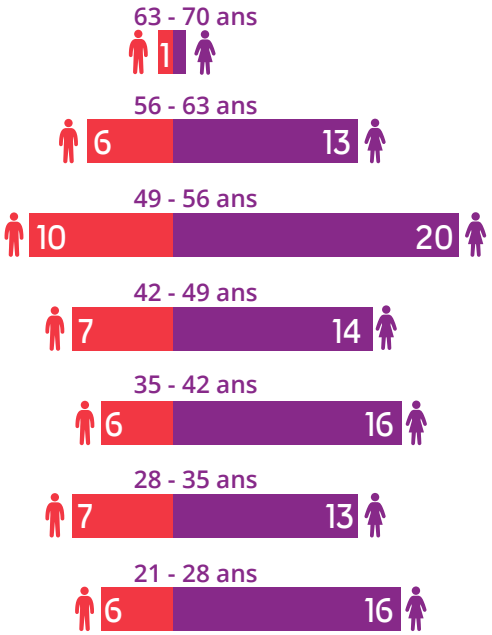
9 % CATÉGORIE B

83 % CATÉGORIE C

Répartition des effectifs par service



Effectif physique par tranches d'âges pour les emplois permanents



Les recrutements

34 Offres d'emploi publiées

21 réouvertures de postes non-pourvus et 295 CV reçus

Sensibilisation, formations



Sensibilisation aux risques psycho-sociaux sur la base du volontariat

35 Agents sensibilisés



Formation aux premiers secours et à l'utilisation des extincteurs

48 Agents formés soit 1/3 de la collectivité

Les paies

1 915 paies soit une moyenne mensuelle de **160**

Les carrières

574 Arrêtés (carrières, maladie, positions)

Les actions sociales

143 Bénéficiaires CNAS

29 962 € De participation de la CCPR

143 Bénéficiaires des tickets restaurants

Pour un total de 9 036 tickets

32 382 € De participation de la CCPR

Les formations

88 Agents formés soit **63%**

376 Jours de formations

(61% réalisés auprès de CNFPT et 39% auprès d'organismes extérieurs)

26 163 € Coût total des formations hors CNFPT

Lancement d'une démarche Qualité de Vie au Travail (QVT)

- Création du Comité de Pilotage
- Présentation de la démarche

Mai

Juin

- Définition des enjeux prioritaires de la QVT : garantir un suivi des managers, garantir une communication ascendante et descendante, garantir une clarté des consignes et des missions de chacun

- Priorisation des enjeux de la QVT
- Choix du questionnaire pour l'état de la QVT

Juillet

Fin d'année

- Résultats du questionnaire QVT

POINTS FORTS DE 2022

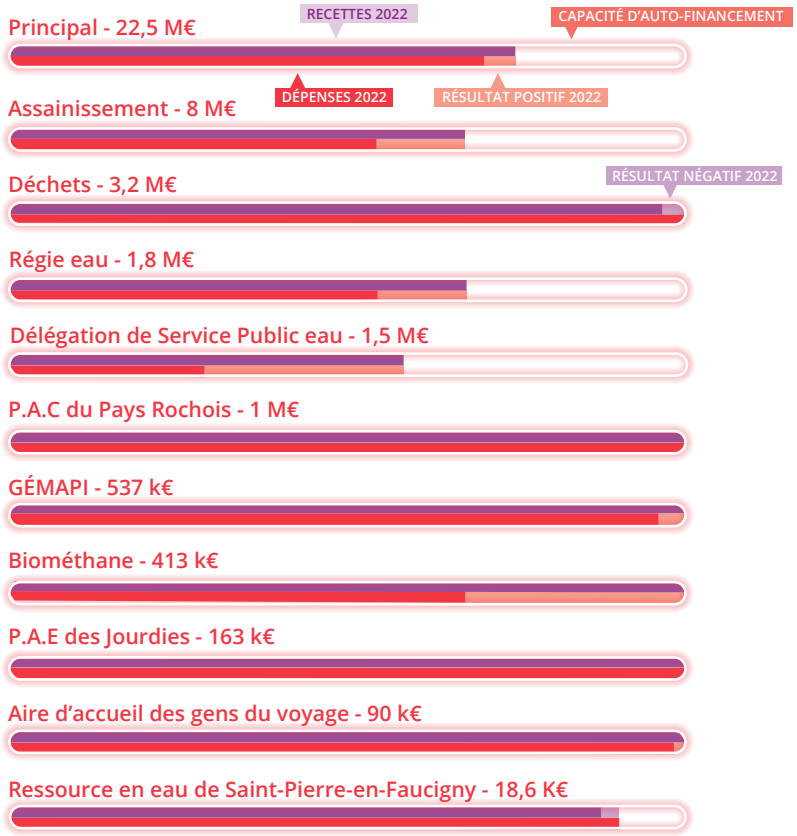
- Mise en place du télétravail
- Chèques KADHOC d'une valeur de 100 € pour Noël : 138 bénéficiaires pour un coût de 13 800 €
- Démarrage de la révision du RIFSEEP
- Lancement de la démarche Qualité de Vie au Travail
- Lancement de l'accompagnement du service Enfance
- Démarrage du travail sur l'identité positive de la C.C.P.R.

Les finances



LES BUDGETS EN FONCTIONNEMENT

La CCPR gère **1 budget principal et 10 budgets annexes** :



Conformément aux délibérations n°2023-79 ; n°2023-90 ; n°2023-80 ; n°2023-88 ; n°2023-89 ; n°2023-86 ; n°2023-81 ; n°2023-83 ; n°2023-85 ; n°2023-87 ; n°2023-82

NOMBRE DE MARCHÉS PUBLICS TERMINÉS EN 2022

- **6** Budgets principaux
- **2** Déchets
- **2** Assainissements
- **2** Biométhanes
- **1** Délégation du service public eau
- **1** Aire d'accueil des gens du voyage



La politique contractuelle

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de Communes du Pays Rochois a approuvé son Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE) autour de quatre orientations stratégiques, communes aux EPCI membres du Pôle Métropolitain du Genevois Français :

- Organiser le développement urbain et les déplacements de manière durable
- Inscrire le développement économique dans une trajectoire durable
- Préserver et valoriser les ressources du territoire vers plus de sobriété
- Œuvrer pour la cohésion sociale et territoriale : solidarité et proximité.

La communication

LES GRANDS CHANGEMENTS DE 2022

L'année a été riche, avec de nombreux outils de communication utilisés, afin d'informer au mieux les différents publics visés.

De nouvelles aspirations ont été formulées par les élus, qui travaillent sur les objectifs du nouveau mandat, qui devrait être finalisé sur l'année 2023. Nous avons redéployé l'offre de supports complète, notamment papier, et l'événementiel a repris sa place au cœur de la communication.

Parmi les grands événements annuels, les semaines du développement durable, de réduction des déchets et du compostage, et le Forum des Collectivités à l'automne. Nous avons choisi de modifier certains outils, qui seront progressivement mis en place (application mobile, newsletter conforme au RGPD...).

45 **Podcasts** (Mag radio diffusé sur Perrine FM)

30 **Actualités publiées** sur le site internet de la collectivité

1 **Page Facebook** très active, avec entre 2 et 6 posts par semaine

3 **Vidéos tournées** avec un prestataire pour parler de nos services

15 **Newsletter générale** et 1 **Newsletter dédiée à l'enfance** (nouveauté)

1 **Page Linkedin** avec une moyenne de 3 posts par semaine

7

AGRICULTURE

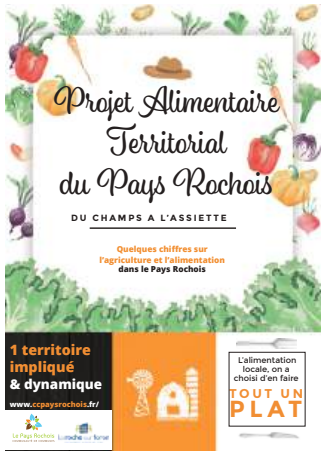
- LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
- LA FERME DE CORBATTAZ



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

La Communauté de Communes du Pays Rochois a lancé, en partenariat avec la ville de La Roche-sur-Foron l'élaboration de son Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Un PAT est un projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs. Il permet de développer une agriculture durable et de qualité sur un territoire donné.



La ferme de Corbattaz

La CCPR et un ensemble de partenaires ont lancé la structuration d'un projet innovant, pour redonner une vocation agricole au domaine de Corbattaz situé à La Roche-sur-Foron (acquis en 2020).

En partenariat avec : Innovales, Alvéoles, ADDEAR, l'AMAP les verts de terre, Les Fermes Urbaine de l'Arve, Les Jardins de l'Arroz





8

TRANSITION

- LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
- LA TRAME NOIRE



La rénovation énergétique

La CCPR a signé une convention de coordination avec le Département de la Haute-Savoie pour la mise en œuvre du Service Public de la Performance Énergétique, qui permet aux particuliers de bénéficier d'une aide (à l'ingénierie) pour leurs travaux de rénovation énergétique.

https ://www.hsre.fr/
Tél : 04 56 19 19 19

Haute-Savoie
Rénovation
Energétique

La trame noire

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la CCPR s'est engagée à réfléchir à la gestion de l'éclairage public, et notamment l'impact sur la biodiversité.
En partenariat avec ses communes et France Nature Environnement, ce travail a permis de partager les bonnes pratiques et d'élaborer un guide sur la trame noire.

LA TRAME NOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un réseau formé de corridors écologiques caractérisé par une certaine obscurité. L'objectif est de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse.

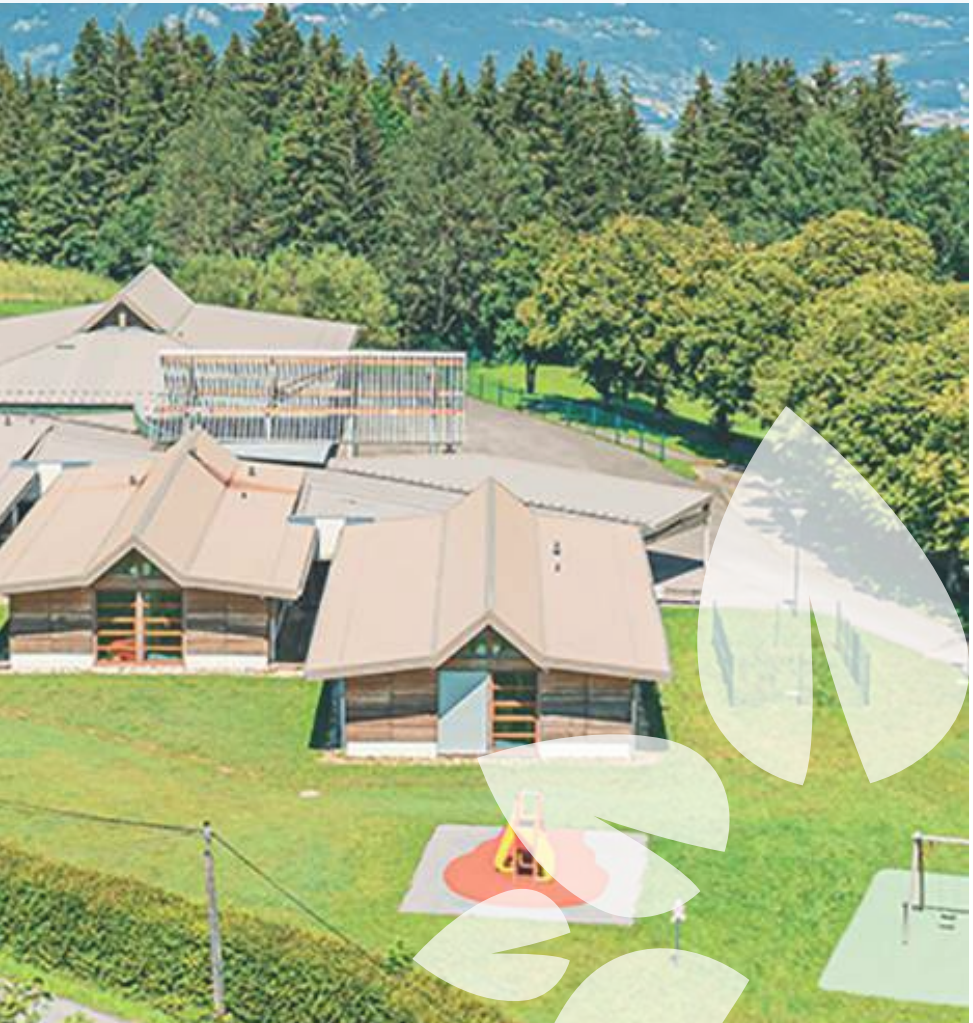
La lumière artificielle nocturne possède en effet un pouvoir d'attraction ou de répulsion sur les animaux vivant la nuit. L'éclairage artificiel peut ainsi former des zones infranchissables pour certains animaux et fragmenter les habitats naturels. L'événement « la nuit est belle » du Grand Genève, qui se déroule annuellement, participe également à sensibiliser sur ce sujet.



9

BÂTIMENTS

- QUELQUES CHIFFRES
- LES TRAVAUX ET PROJETS PRINCIPAUX



Quelques chiffres

Une 40aine de marchés contractés sur 2022 avec des entreprises

900

Interventions réalisées en régie
(petites réparations ou petits travaux d'amélioration du quotidien des usagers)

BUDGET TRAVAUX :

1200 000 €

D'investissement

250 000 €

De fonctionnement

Budget associé aux travaux purs, hors budgets énergie, ou frais de nettoyage externalisés

TRAVAUX RÉALISÉS :

640 000 €

D'investissement

200 000 €

De fonctionnement

Plusieurs chantiers non réalisés du fait du contexte tendu du BTP



La CCPR assure la gestion de 17 établissements pour une surface totale de 20 000 m². Voici le détail :

Gestion de **17** établissements dont **13** recevant du public

20 000 m²
Cumulés de surface de plancher

8


Ecoles maternelles

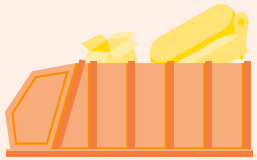
1 Centre de loisirs


2 Gymnases : Tamagno et le Complexe Sportif du Pays Rochois

1 Batiment de services partenaires

1 Centre technique intercommunal


1 Ancienne ferme désaffectée, récemment acquise en vue du portage d'un projet d'insertion agricole vertueux


1 Déchèterie


1 Maison de Pays


1 Aire d'accueil des gens du voyage

Les travaux et projets principaux

TRAVAUX EXTERNALISÉS :

- **Complexe sportif du Pays Rochois :** Reprise de l'isolation et de l'étanchéité des toitures-terrasses
- **Les écoles :** Installation de contrôles d'accès électroniques ainsi que l'entretien des cours, jeux et espaces verts et les remplacements / ajouts de jeux de cours
- **École 3 lutins :** Installation de modules préfabriqués pour ouverture d'une 6ème classe et reprise d'étanchéité de toiture et reprise d'enduits
- **Écoles Cadoret et Epinette :** Pose de volets roulants
- **École Vaulet, Cadoret, Toisinges, Epinette :** Peinture de classes et salles diverses, lasure de fenêtres et entretien extérieur de charpentes et toitures
- **École Cadoret et Chamboux :** Installation de vidéosurveillance en périphérie des sites



TRAVAUX RÉGIE :

- **École Chamboux :** Poursuite du remplacement du bardage bois en façade
- **Centre de loisirs :** Rénovation des parties communes suite à la réfection de la toiture en 2021
- **Écoles Centre, Epinette, Cadoret :** Création de rangements divers : armoires, placards... (objectif : faciliter le quotidien du personnel)
- **Divers sites :** Réparations et améliorations diverses en plomberie, électricité, menuiserie

ÉTUDES LANCÉES :

- **École Toisinges :** Concours d'architectes lancé à l'automne pour la réhabilitation-extension ou reconstruction du groupe scolaire (projet conjoint avec la ville de Saint-Pierre-en-Faucigny)
- **Centre Technique Intercommunal :** Démarrage des études de programmation pour la rénovation-extension du site
- **Centre de Loisirs Sans Hébergement :** Lancement d'une démarche pour le remplacement du bardage bois des façades
- **Écoles :** Démarrage de l'étude prospective scolaire en collaboration avec le Pôle Enfance (objectif : définir à moyen/long terme les besoins en équipements scolaires et périscolaires)
- **Aire des gens du voyage :** Lancement d'une étude de faisabilité en vue de la mise en conformité du site
- **Gymnase Saint-Pierre-en-Faucigny :** Lancement d'une démarche pour le remplacement des panneaux rayonnants des 2 grandes salles d'activité

10

MOBILITÉ

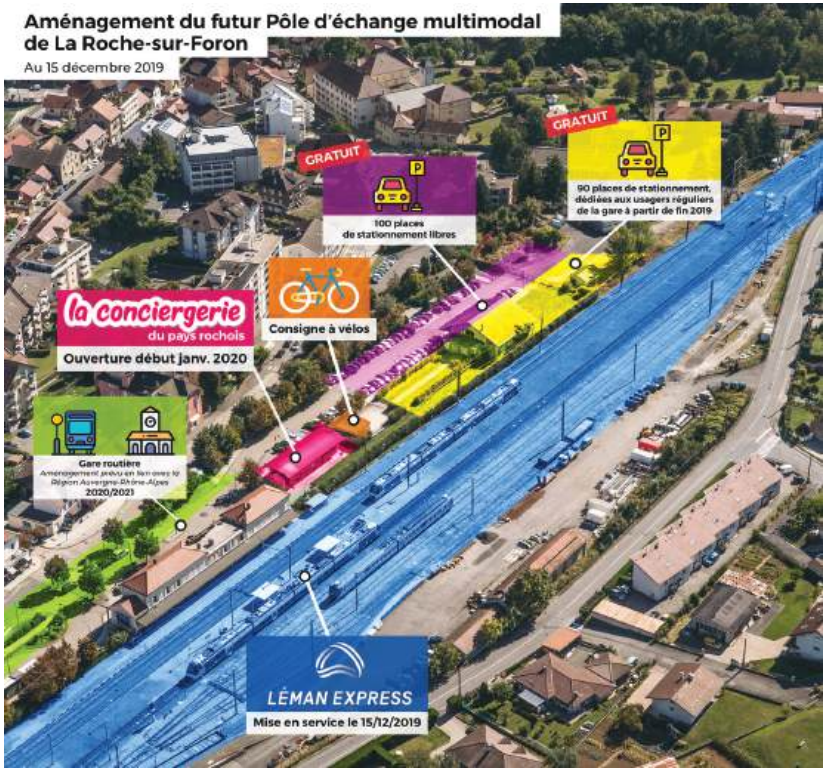
- LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL
- LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS



Le Pôle d'Échanges Multimodal

En lien avec la ville de la Roche-sur-Foron, la CCPR a lancé une étude relative à l'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), du parvis et plus généralement du quartier de la gare :

- 2 ateliers de travail avec les élus, partenaires et techniciens autour du rôle du quartier, de l'ambition environnementale du projet, des composantes du PEM et des scénarios d'aménagement
- 1 balade urbaine avec des représentants de la population civile



La mobilité et les transports

200
Aides à l'achat de vélos à assistance électrique

13 301 km
parcourus par les véhicules en auto-partage avec citiz

Poursuite des réflexions sur **la démarche de structuration d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité unique** à l'échelle du Pôle Métropolitain du Genevois Français.

1 travail de coordination avec les communes sur l'état d'avancement du schéma cyclable à l'échelle du Pays Rochois

proxivelo

HÉ! LÉMAN

Participation aux politiques de mobilité :

- du Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes (4 Rivières, Arve & Salève, Faucigny Glières et le Pays Rochois) dont une étude sur le déploiement du service Proxi'vélo
- du Pôle Métropolitain du Genevois Français (avec l'autopartage CITIZ et le covoiturage Hé!Léman Faucigny)





11

SPORT

- DES ACTIVITÉS 4 SAISONS
- UN APPUI AUX ASSOCIATIONS



Des activités 4 saisons

Focus sur le Plan Nordique : Dans le cadre de ce Plan proposé par le Département, la CCPR a souhaité accompagner les activités de ses deux foyers de fond, tout en engageant une réflexion concernant plus largement l'ensemble des acteurs du sport-loisirs de son territoire.

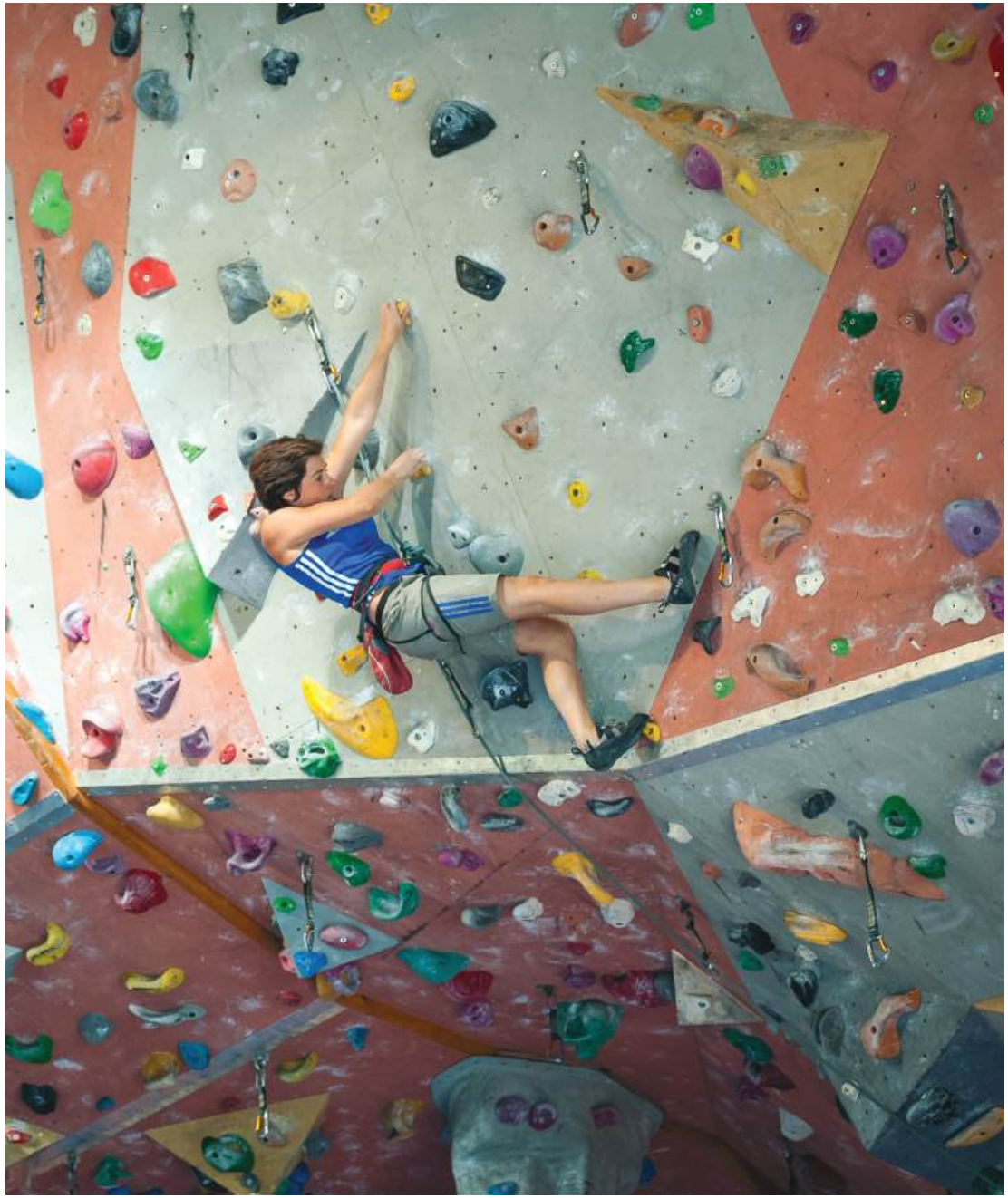
Une première réunion au mois de juin 2022 a permis d'échanger sur les attentes et besoins des différents acteurs, avec pour objectif la co-construction d'un projet fédérateur répondant à une pratique familiale, de proximité, et dans une logique de diversification 4 saisons.

L'état des lieux centré sur les pratiques et activités de sport-loisirs, réalisé durant l'été 2022, a permis d'établir des enjeux forts pour les loisirs d'extérieurs :

- L'adéquation de l'offre de loisirs avec les besoins des habitants
- La valorisation du territoire auprès des habitants sur place et à proximité : un potentiel nature existant, pour des activités 4 saisons
- La préservation des espaces verts et naturels dans un contexte de forte pression foncière, pour conserver la qualité de vie sur le territoire
- La mobilité, en rendant les loisirs accessibles, pour réduire l'usage de la voiture individuelle

Un travail en deux temps a été validé afin d'établir :

- Un projet global s'inscrivant dans le cadre du Plan Nordique accompagné par la CCPR, regroupant les différents acteurs. Chacun portera ses propres investissements à échéance 2023
- Un approfondissement des questions soulevées par le diagnostic sur les objectifs de développement du sport-loisirs-tourisme sur la durée du mandat



Un appui aux associations

Il prend la forme d'une mise à disposition des gymnases Tamagno de La Roche-sur-Foron, et du Complexe Sportif du Pays Rochois à Saint-Pierre-en-Faucigny pour les associations sportives du territoire.

Un accompagnement financier au fonctionnement des associations et de leurs activités est assuré dans le cadre des politiques menées par la CCPR (le club alpin français, le foyer de ski de fond d'Orange, le foyer de ski de fond de la Chapelle-Rambaud, la Grimpée du Pays Rochois et le ski club nordique du Pays Rochois).

14
Associations disposent des gymnases



NOS COMMUNES :

Saint Pierre en Faucigny — Au carrefour de la ville et de la nature

Amancy — Au coeur du Pays Rochois

Etaux — Porte d'entrée du Pays Rochois

Arenthon Haute-Savoie

la roche sur foron — Cité médiévale au cœur des Alpes

Saint-Sixt

Cornier

Saint - Laurent

La Chapelle Rambaud

NOS PARTENAIRES :

haute savoie le Département

La Région Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

InnoVales — créateur de coopérations locales

Alvéole — Action pour l'emploi — travaillons ensemble !

Prabel — www.prabel.com

La Base

Repar Coop

Les saisons

Vallée de Chamonix Mont-Blanc — La vallée à énergies positives

ADEME — Agence de la transition écologique

ID Cube

France Nature Environnement Haute-Savoie

Les fermes urbaines de l'Arve

Les verts de terre

Ski Club Nordique du Pays Rochois

Genevois Français — Pôle métropolitain

Haute-Savoie Rénovation Énergétique

C4R

ADDEAR Haute-Savoie — Réseau de l'agriculture paysanne

proxivelo

citiz

Le Pays Rochois

Foyer de fond d'Orange

Grimpée du Pays Rochois

ENILV — les métiers du vivant

CITEO

Dechamboux — Déchets services

sivalor — Ain Haute-Savoie — Accélérateurs de valorisation !

Les jardins de l'Arroz — Permaculture et autonomie

fédération française des clubs alpins et de montagne

Poyen de Ski de Fond — La Chapelle Rambaud

AMANCY

ARENTHON

CORNIER

ETEAUX

LA CHAPELLE RAMBAUD

LA-ROCHE-SUR-FORON

SAINT-LAURENT

SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY

SAINT-SIXT

Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ADRESSE : 1 PLACE ANDREVETAN
74800 LA-ROCHE-SUR-FORON

TÉLÉPHONE : 04 50 03 39 92

E-MAIL : CONTACT@CCPAYSROCHOIS.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR :

WWW.CCPAYSROCHOIS.FR

FACEBOOK : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS
LINKEDIN : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS


Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
WWW.CCPAYSROCHOIS.FR